



RAPPEL DES CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ de l' **EXTERNAT 2017/2018** **LP2I**



L'alarme sonore est donnée par un son modulé. Elle est directement déclenchée par les détecteurs répartis dans l'établissement ou manuellement au niveau de la centrale située dans la loge. Dans tous les cas, elle indique la nécessité absolue d'évacuer le bâtiment.

L'encadrement des groupes est assuré par le personnel enseignant et de surveillance.

I - Dès l'audition de l'alarme sonore incendie, le professeur ou le surveillant :

- 1 - Donne l'ordre de ranger les chaises sous les tables, les sacs sur les tables.
- 2 - Rassemble les élèves dans le couloir.
- 3 - Ferme les portes de communication.
- 4 - Accompagne le groupe pour l'évacuation en utilisant :
 - prioritairement les circulations et accès habituels.
 - en cas de nécessité, les circulations et escaliers de secours.
 - priorité dans les escaliers au groupe déjà engagé.
- 5 - Rassemble son groupe derrière la pancarte "point de rassemblement" en respectant une distance de 150 m par rapport au bâtiment.
- 6 - Contrôle la présence des membres du groupe par un appel nominatif et les conserve sous sa garde.
- 7 - Attend le passage du Conseiller Principal d'Éducation.

Toute évacuation commencée doit être menée à son terme.

II – Si vous découvrez un feu :

- 1 – Donnez l'alerte :
 - en actionnant un déclencheur manuel d'incendie
 - en téléphonant aux sapeurs pompiers.(tel 18 ou 112)
- 2 – Procédez à l'évacuation (voir chapitre I).

La coordination et la lutte contre le sinistre sont assurées par l'équipe de sécurité.

- Les personnels de direction et d'intendance :
Le Proviseur, le Proviseur adjoint, le Gestionnaire, les personnels de secrétariat et d'intendance, la conseillère principale d'éducation, les personnels vie scolaire .
- L'équipe d'intervention :
Personnel d'accueil, Personnel de service , Personnel de cuisine, Personnel du service informatique, Personnel de laboratoire et Personnel du service technique.

MISSION DES PERSONNELS

Le personnel d'accueil doit :

1. Vérifier la réalité de l'alerte
2. Prévenir les pompiers (tél. : 18 ou 112)
3. Prévenir le Proviseur, le Gestionnaire ou le Proviseur Adjoint
4. Arrêter l'alarme sur ordre du Proviseur, du Gestionnaire ou du Proviseur Adjoint
5. Vérifier que tous les locaux sont vides (ne pas oublier les toilettes)
6. Conduire les pompiers sur les lieux du sinistre
7. Ramener l'ascenseur au rez-de-chaussée et le condamner (personnel d'accueil).

Le personnel de laboratoire doit :

1. Se rassembler à la loge
2. Se porter sur les lieux du sinistre et intervenir avec les moyens de première intervention de l'établissement.

Le personnel de cuisine doit :

1. Si incendie dans l'espace cuisine-restaurant, couper le courant au niveau du tableau et intervenir avec les moyens de première intervention de l'établissement.
2. Participer à l'évacuation du 1^{er} étage
3. Se rassembler à l'extérieur, devant l'établissement
4. Se porter sur les lieux du sinistre et intervenir avec les moyens de première intervention de l'établissement.

Proviseur, Proviseur Adjoint, Gestionnaire, CPE :

1. Contrôler et vérifier l'évacuation de tous les usagers à l'aide d'un talkie-walkie

4 ^{ème} étage	Agents administratifs ou de service désignés	les personnels du service général durant leur temps de présence sur les lieux.	Vérification des classes et <u>des toilettes</u> . Sortir par les issues les plus proches.
3 ^{ème} étage			
2 ^{ème} étage			
1 ^{er} étage			
RDC			

2. La CPE et le personnel Vie Scolaire se rendent au point de rassemblement avec les listes des classes
3. La CPE ou un surveillant vérifient auprès des professeurs et des groupes la présence de tous les élèves et étudiants
4. La CPE rend compte au proviseur par talkie-walkie ou sur le téléphone portable de la loge.
5. Chaque responsable d'étage rend compte au Proviseur que tout le monde est évacué.

L'infirmière doit :

1. S'équiper de la mallette de secours de la loge.
2. Se rendre au point de rassemblement à l'extérieur devant l'établissement.

L'équipe d'intervention se retrouve à l'extérieur :

1. Se rassemble devant l'établissement
2. L'agent chef ou le Personnel du service technique coupe l'électricité sur ordre des pompiers
3. L'agent chef ou le Personnel du service technique coupe l'arrivée du gaz sur ordre des pompiers
4. L'agent chef ou le Personnel du service technique coupe les CTA sur ordre des pompiers
5. L'agent chef ou le Personnel du service technique déclenche les trappes de désenfumage sur ordre des pompiers

Se porter sur les lieux du sinistre et intervenir avec les moyens de première intervention de l'établissement.

Tous les membres de l'équipe sécurité et de l'équipe d'intervention se retrouvent à l'extérieur, devant l'établissement, à la fin de l'évacuation afin de centraliser les informations relatives aux manœuvres effectuées.

PAI (projet d'accueil individualisé)

Les élèves et les personnels PAI doivent être accompagnés individuellement lors d'une évacuation.